

Vos questions / nos réponses

Que faire

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/07/2020 14:20

mon fils a commander des extra par internet et reçu par la poste j ai fort heureusement intercepte le colis il est mineur je ne sais pas quoi faire aller voir la police??

Mise en ligne le 28/07/2020

Bonjour,

Nous imaginons votre surprise face à ce colis et comprenons que vous ne sachiez pas quoi faire. Pour la suite de notre réponse, nous avons supposé que les extras étaient des cachets d'ecstasy. Vous vous sentez démunis et vous avez eu raison de vous tourner vers notre service. Nous allons vous proposer quelques pistes possibles.

Appeler la police semble être une mesure d'emblée trop sévère, et nous avons tendance à le conseiller plus comme un dernier recours qu'en première intention.

Dans un premier temps il est préférable d'aborder directement le problème avec lui, de lui parler donc, si possible, calmement. Vous pouvez l'avertir que vous avez intercepté son colis, et lui demander ce qui l'a amené à décider d'en acheter. Il n'est pas impossible qu'il ait été encouragé par des fréquentations de son âge. Il n'a peut-être pas complètement conscience du fait que l'ecstasy est une drogue illégale, en France. Vous pouvez le lui expliquer.

Si la conversation vous amène à découvrir qu'il a déjà consommé, nous vous joignons en bas de page un article qui donne des conseils dans une situation comme celle-ci. Vous pourrez y trouver des indications sur la manière de lui parler.

Si vous avez plus de questions, ou si lui même se questionne, notre numéro est gratuit et anonyme. Nous sommes joignables, tous les jours entre 08h et 02h, au 0 800 23 13 13 ou par tchat entre 14h et 00h. N'hésitez pas à nous appeler.

Si le numéro de drogues info service ne vous semble pas suffisant et sous réserve que votre fils accepte de s'y rendre, il existe des CJC, Consultations Jeunes Consommateurs. Ces consultations se passent dans des centres d'addictologie et elles permettent à des consommateurs entre 15 et 25 ans de rencontrer des professionnels (médecin, psychologue, travailleurs sociaux) . Vous pourrez l'y accompagner. Vous pouvez même vous y rendre seul si vous préférez dans un premier temps pour en discuter avec un professionnel. Nous vous joignons en bas de page les liens de structures qui pourront vous accueillir dans votre département.

En complément nous vous joignons une fiche synthétique sur l'ecstasy qui vous permettra de mieux connaître ce produit et de pouvoir éventuellement reprendre ces éléments lors des échanges avec votre fils.

Avec tous nos encouragements pour faire face à cette situation délicate.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structure

[CSAPA - Association Addictions France 30](#)

60 rue André Segfried
30000 NIMES

Tél : 04 66 29 25 13

Site web : addictions-france.org/

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h - mercredi de 8h30 à 13h - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h30

Accueil du public : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 20h - mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 8h30 à 13h - jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 - vendredi 9h à 12h30 (uniquement sur rdv)

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA l'Envol](#)

15 rue Paul Pain Levé
30000 NIMES

Tél : 04 66 68 55 00

Site web : urlr.me/dqjgCK

Secrétariat : Du lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 13h 30 à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi 8h30 à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA LOGOS - APSA30

8, rue Tédénat
30900 NIMES

Tél : 04 66 21 07 89

Site web : ekko-asso.fr/csapa-logos-nimes/

Secrétariat : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30

Accueil du public : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30

Substitution : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h30 - Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30 - vendredi de 9h à 12h30

[Voir la fiche détaillée](#)

MDA : Maison des adolescents de Nîmes

34 ter rue Florian
30900 NIMES

Tél : 04 66 05 23 46

Site web : mda30.com

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h à 19h et mercredi de 10h à 19h. Possibilité de rendez-vous le matin

Consultat° jeunes consommateurs : Les mercredi de 14h30 à 17h30 : Permanence d'une psychologue du centre Logos

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [J'ai découvert que mon enfant se drogue](#)

Autres liens :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)
- [Les CJC](#)